

Décision N° : DG/SG/DPS/DRH20/2026

Casablanca, le **18 JUIN 2026**

DECISION D'OUVERTURE DE RECRUTEMENT LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement de deux (02) Cadres au niveau de la Délégation de TanTan et de la Délégation de Dakhla.

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CADRE

Rattaché au Délégué Régional, les principales missions du Cadre consistent à :

- Veiller, en coordination avec la hiérarchie, à la mise en œuvre du plan d'action relatif à la stratégie d'exploitation des espaces de commercialisation des produits halieutiques ;
- Assurer un suivi régulier de l'atteinte des objectifs à l'aide d'indicateurs pertinents et proposer les ajustements nécessaires ;
- Veiller à l'application de la réglementation et des procédures en vigueur, notamment en matière de lutte contre la pêche illicite ;
- Assister les clients de l'ONP en matière de commercialisation du poisson et de soutien au développement de la profession ;
- Contribuer à la mise en place de mécanismes de concertation et d'écoute des besoins des clients ;
- Participer à la mise en œuvre et au respect des procédures de commercialisation au sein des halles et des CAPI ;
- Veiller au respect des normes de qualité des prestations de service ainsi que des exigences sanitaires et d'hygiène ;
- Optimiser et suivre le processus d'exploitation, notamment en matière de gestion de la commercialisation des produits de la mer (poisson de marée et poisson industriel) ;
- Adapter et déployer les procédures de gestion des équipements afin d'accompagner les usagers dans leur bonne utilisation ;
- Assurer le suivi des prestations des sociétés sous-traitantes (nettoyage, gardiennage, manutention, etc.) ;
- Suivre et mettre à jour les informations relatives aux clients de l'ONP dans le système d'information ;
- Veiller à la sécurisation des documents et des données en lien avec le poste.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé(e) de moins de 40 ans au 31/12/2026 ;
- Être titulaire d'un diplôme de Bac+5 dans l'un des domaines suivants : Pêche Maritime, Halieutique, Aquaculture.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes (**les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) ;
- Copie de la carte d'identité nationale.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus, avant le 03 JUL. 2026 à 16h30, d'envoyer leurs dossiers de candidature **constitués des pièces de l'article 4** (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : https://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.

be

Pour le Directeur Général et par délégation
Directeur des Ressources Humaines
CHAJI LARBI